



48



SNUipp65 BP 841 65008 TarbesCedex

- Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes
- Tel : 05 62 34 90 54 • Fax : 05 62 34 91 06
- Email : snu65@snuipp.fr • Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

- CSE : Rythmes, le MEN désavoué

En ne recueillant que **5 voix sur plus de 60 votants**, le projet de décret relatif à l'aménagement du temps scolaire a été désavoué par la communauté éducative au Conseil Supérieur de l'Education. Pour sa part, le SNUipp-FSU a voté contre le texte ministériel.

A cette heure, le compte n'y est, ni pour les élèves, ni pour les enseignants.

Ce qui devait être une réforme emblématique de la Refondation se révèle être une grande déception.

Si le SNUipp-FSU a fermement dénoncé la semaine DARCOS avec ses journées alourdies, il n'est pas pour autant favorable au bricolage actuel de ce texte qui n'offre aucune garantie d'un périscolaire gratuit et de qualité pour tous. A l'épreuve du terrain, il n'est pas possible de faire l'impasse sur les difficultés qu'auront les communes à organiser ce temps qui a un impact direct sur les conditions de vie des élèves, et donc leurs conditions d'étude (nouvelles normes d'encadrement des enfants, recrutement de personnels qualifiés ou non, aspect qualitatif de ces activités, ...) . Au final, le ministère ne donne aucunement la garantie que tous les enfants, sur tout le territoire, tireront profit de ces nouveaux temps tels qu'ils sont définis sur le papier.

Le décret donne la possibilité qu'une organisation scolaire soit décidée en dehors du conseil d'école. Le SNUipp-FSU n'accepte pas cette nouvelle donne. Les conseils d'école qui réunissent parents, enseignants et élus ne constituent pas un frein aux évolutions. Ils sont, au contraire, une des conditions de la réussite d'une journée articulant de manière cohérente des temps scolaires et périscolaires de qualité pour tous les élèves.

Le SNUipp-FSU demande donc que les conseils d'école soient une instance incontournable de proposition et de discussion de toute organisation du temps scolaire et d'élaboration d'un éventuel Projet Educatif Territorial.

Le SNUipp-FSU a toujours estimé que cette réforme devait concilier réussite des élèves et conditions de travail des enseignants. Temps élève et temps enseignant sont indissociables. Le SNUipp-FSU a toujours exigé que cela soit discuté et examiné dans un même mouvement. Or, ce dossier est découpé en tranches et a fait l'objet d'un flou constant. Rien n'a été clairement finalisé concernant le temps de travail des enseignants. Rien n'a été mis sur la table au sujet d'une nécessaire compensation financière.

Défavorable à tout statu quo, le SNUipp-FSU demande maintenant que le texte soit revu en profondeur. Un nouveau CSE doit être convoqué. La balle est maintenant dans le camp du ministre.

- calendrier prévisionnel des opérations de carte scolaire 2013 :

> le CTSD (comité technique spécial départemental) 1er degré se tiendra le **mardi 19 février 2013** avec une **date de repli le lundi 25 février 2013**.

> en amont, réunion d'un Groupe de Travail le **mardi 5 février à 14h**.

pensez à nous retourner vos fiches effectifs, vos demandes, vos craintes ...

cordialement,
joëlle noguère